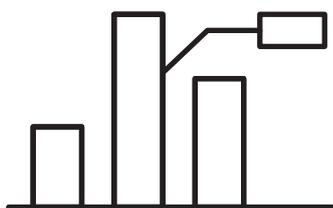


« DATA PORTRAITS »

PRÉSENTATION DU VOILET CARTOGRAPHIQUE

SEPTEMBRE 2019



70

indicateurs
sélectionnés
regroupés en
6 thématiques

L'outil « Data Portraits » des arrondissements, communes et territoires de la Métropole du Grand Paris, mis en ligne en janvier 2019, est aujourd'hui complété par une **interface cartographique**.

Cette interface permet de visualiser les dynamiques et de comparer plusieurs communes ou territoires en fonction d'une sélection d'indicateurs regroupés en six thématiques : Démographie-Société, Ménage-Famille, Logement-Habitat, Chômage-Insertion, Économie-Emploi et Cadre de vie.

Elle s'appuie sur **trois modes de représentation** des données :

- l'effectif qui permet de rendre compte du nombre réel de personnes concernées (exemple : nombre de jeunes de moins de 20 ans) ;

- le taux qui informe de la structure et du « poids » de chaque catégorie (exemple : taux de jeunes de moins de 20 ans par rapport à la population totale) ;
- l'évolution qui montre la tendance sur la période récente (période de 5 ans).

Trois échelles d'analyse sont disponibles : l'échelle des 12 territoires qui composent la Métropole du Grand Paris, les 131 communes et 20 arrondissements parisiens ainsi qu'une échelle plus fine, celle de l'IRIS, qui permet d'observer les dynamiques au sein des quartiers.

Cet assemblage d'information cartographiée permet à chacun de documenter et de représenter au travers de cartes les sujets qui l'intéressent.

Quelques exemples d'enseignements

L'outil représente la densité de population et le poids des différentes catégories présentes. Il permet de mieux apprécier la spécificité des écarts de densité entre Paris et le reste de la Métropole du Grand Paris. Paris rassemble près d'un tiers de la population de la métropole, contre 13 % de sa superficie. Après Paris, les territoires les plus denses sont le T8 – Est Ensemble suivi du T6 - Plaine Commune et du T4 - Paris Ouest la Défense. Quels que soient les profils considérés, les effectifs sont très nombreux sur le territoire parisien et au cœur de la métropole (jeunes, personnes âgées, étudiants, familles, cadres...), tandis qu'ils sont plus faibles sur le reste du territoire métropolitain.

L'outil permet d'affiner la compréhension des forts contrastes entre les territoires de la métropole mettant en relief plusieurs lignes de fracture.

- Une opposition centre/périphérie, en lien avec la structure du parc de logements et la densité du tissu urbain au cœur de la métropole (logements individuels, taille des ménages, taux d'équipement, actifs utilisant les transports en commun, familles avec enfants) ;
- Une opposition sud-ouest / nord-est pour les indicateurs sociaux (employés-ouvriers, cadres, population non diplômée, revenu, taux de pauvreté, population étrangère). Au nord-est et au sud du Val-de-Marne (T12 - Grand-Orly Seine Bièvre), une population jeune, un profil familial et des ménages plus modestes. À l'ouest (T2 - Vallée Sud Grand Paris, T3 - Grand Paris Seine Ouest, T4 - Paris Ouest la Défense), des habitants plus âgés, plus diplômés, plus favorisés.
- Des territoires globalement homogènes du point de vue de la structure sociale et démographique de leurs habitants (territoires favorisés tels

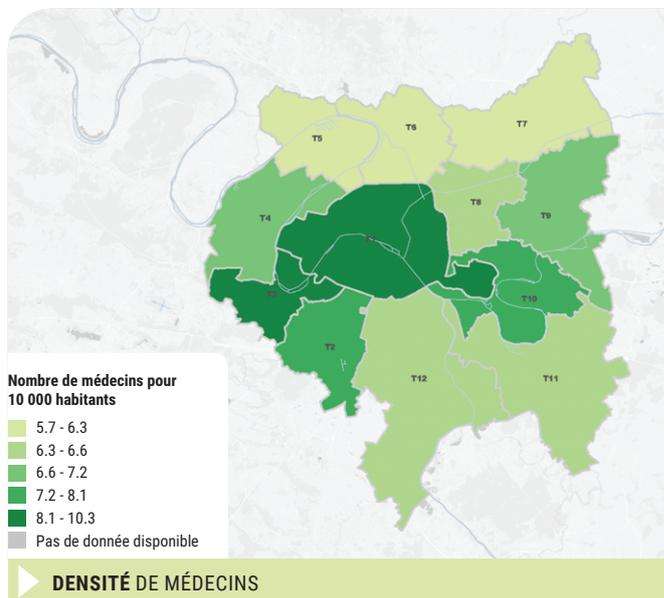
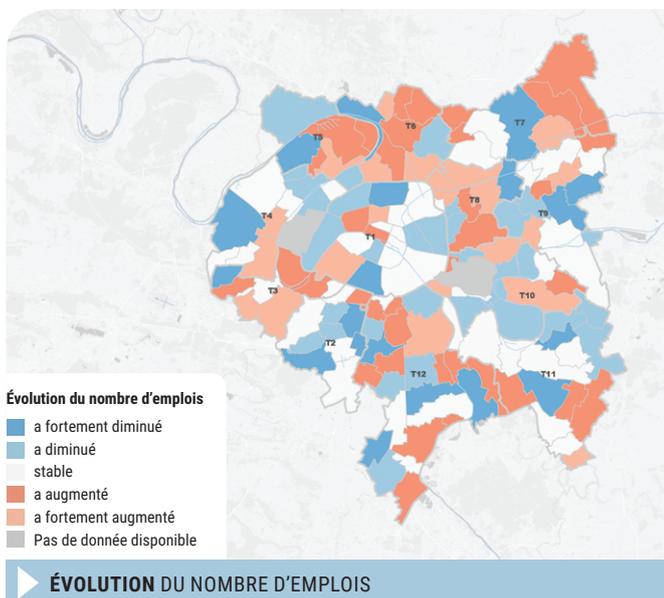
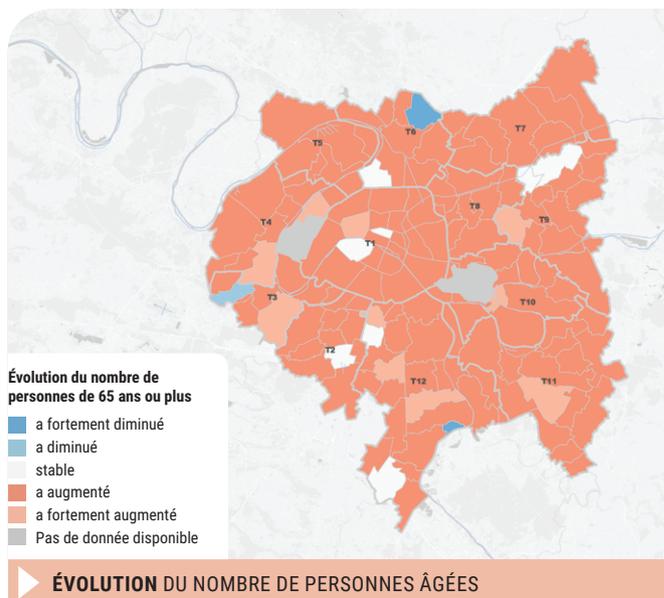
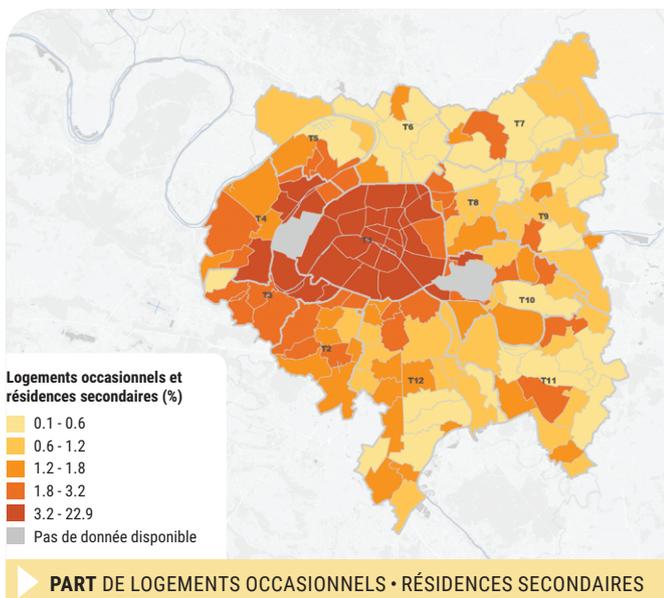
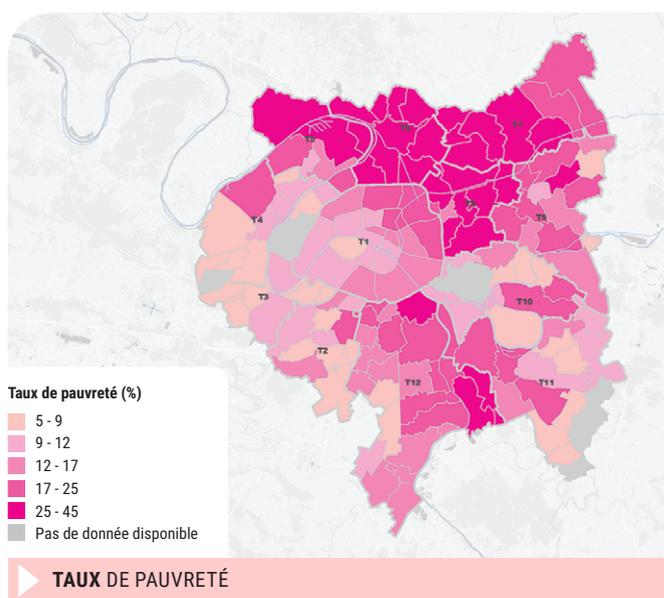
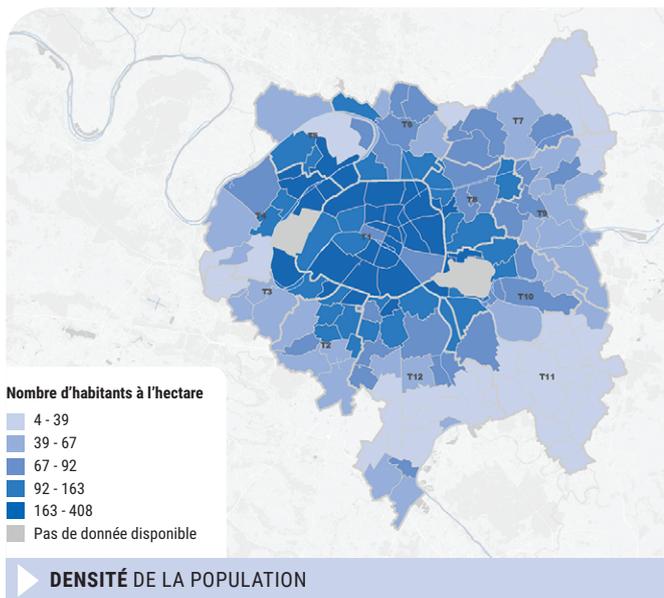
que le T3 - Grand Paris Seine Ouest et territoires plus défavorisés le T6 - Plaine Commune, le T7 - Paris Terres d'Envol et le T8 – Est Ensemble) et d'autres territoires plus mixtes (Paris, le T5 - Boucle Nord de Seine, le T10 - Paris Est Marne&Bois, le T11 - Grand Paris Sud Est Avenir et le T12 - Grand-Orly Seine Bièvre).

L'outil révèle des tendances générales qui concernent une majorité de communes de la MGP : des naissances qui diminuent globalement, un vieillissement de la population qui concerne toute la métropole, une augmentation du nombre d'étudiants, une baisse de la population non diplômée au profit de celle diplômée du supérieur et une forte progression du parc de résidences secondaires et de logements occasionnels au cœur de la métropole.

Les évolutions de revenus montrent une forme de rééquilibrage à l'échelle métropolitaine, mais concernent essentiellement le T5 - Boucle Nord de Seine et le T8 - Est Ensemble et les communes limitrophes de Paris (Colombes, Bois Colombes, Asnières-sur-Seine, Clichy, Le Pré-Saint-Gervais). Des mutations s'amorcent dans certaines communes ou quartiers des T6, T9, T11 et T12 (Saint-Denis, Aubervilliers) mais demeurent plus limitées.

Certaines évolutions ne s'observent pas sur l'ensemble du territoire de la commune mais se concentrent sur quelques quartiers, bien desservis par les transports en commun, proches de Paris ou marqués par des projets urbains (Gennevilliers, Saint-Ouen, Montreuil, Pantin). Malgré ces évolutions, les indicateurs sociaux de ces communes ou quartiers conservent de forts écarts à la moyenne métropolitaine (faible part des cadres, faible niveau de revenu, fort taux de pauvreté).

L'outil permet d'affiner la compréhension des forts contrastes entre les territoires de la métropole mettant en relief plusieurs lignes de fracture



Par ailleurs, la **pauvreté et le chômage progressent dans les territoires les moins favorisés, marquant une accentuation des écarts** (T6 - Plaine Commune, T7 - Paris terres d'Envol, T12 - Grand-Orly Seine Bièvre). À l'inverse, les salaires augmentent plus rapidement là où ils sont les plus élevés (Paris, T2 - Vallée Sud Grand Paris, T3 - Grand Paris Seine Ouest et T4 - Paris ouest la Défense). **Le T7 - Paris Terres d'Envol se démarque par un profil très modeste de ses habitants, cumulant des difficultés économiques et sociales avec des évolutions qui témoignent d'une aggravation de la situation. À l'inverse le T3 - Grand Paris Seine Ouest se distingue par des niveaux de revenus très élevés et très homogènes** entre les communes, avec des évolutions qui renforcent les écarts à la moyenne métropolitaine.

Paris et le T4 - Paris Ouest la Défense concentrent à eux seuls 58 % de l'emploi de la MGP mais en termes de dynamiques **ce sont les territoires du nord de la métropole qui enregistrent les progressions les plus fortes** (T5 - Boucle Nord de Seine, T6 Plaine Commune, T7 Paris Terres d'Envol). Le T8 - Est Ensemble voit également son nombre d'emplois augmenter mais à un rythme plus modéré. Cette progression du nombre d'emplois dans ces territoires ne profite pas de manière mécanique aux actifs résidents car le taux de chômage y progresse aussi.

Des inégalités dans l'offre en équipement et services entre les territoires et communes de la métropole. Les territoires qui connaissent les dynamiques démographiques les plus fortes et qui sont les plus modestes, disposent d'une offre globalement



Accédez à la Data visualisation sur : <https://www.apur.org/dataviz/portraits-metropole-grand-paris-cartes/>

plus limitée. Par exemple, les territoires qui offrent le plus grand nombre de médecins généralistes au regard du nombre d'habitants sont Paris, le T3 - Grand Paris Seine Ouest et le T10 Paris Est Marne et Bois. Le T6 - Plaine Commune, T5 Boucle Nord de Seine et T7 - Paris Terres d'Envol sont moins bien dotés. Il en est de même pour la part de locaux raccordables à la fibre. Globalement, ce sont les territoires qui accueillent les habitants les plus aisés qui sont les plus raccordés.

En termes de cadre de vie, la qualité de l'air, la surface de végétation disponible par habitant et l'usage des transports en commun pour se rendre sur son lieu de travail apparaissent comme des critères qui différencient le plus les territoires. Ces critères sont fortement liés à la centralité. Paris et la plupart des communes proches, cumulent une moins bonne qualité de l'air, moins de surface de végétation par habitant et une plus

forte utilisation des transports en commun. À l'opposé, dans les territoires moins centraux, la qualité de l'air est meilleure, les habitants bénéficient d'une présence plus importante de la végétation mais d'une plus faible accessibilité à l'offre de transport.

Directrice de la publication : **Dominique ALBA**
 Note réalisée par : **Marie MOLINIER**
 Sous la direction de : **Émilie MOREAU**
 Avec le concours de : **Sandra ROGER, Lo Polly BEYNE**
 Cartographie et traitement statistique : **Hélène IMPINI**
 Photos et illustrations : **Apur sauf mention contraire**
 Mise en page : **Apur**
www.apur.org

L'Apur, Atelier parisien d'urbanisme, est une association loi 1901 qui réunit autour de ses membres fondateurs, la Ville de Paris et l'État, les acteurs de la Métropole du Grand Paris. Ses partenaires sont :

